



village de Songo . Photo © Gilles Garby

Les régions sahéliennes ont vu naître une culture architecturale faisant appel aux matériaux locaux et aux procédés de construction qui préservent les ressources de notre planète et privilégient bien souvent la «durabilité». Présentes sur tous les continents, ces architectures de terre et de pierres abritent plus de la moitié de l'humanité. Le recours aux ressources locales, à la fois millénaire mais aussi contemporain en fait le support d'une expression identitaire.

Au programme, le Mali avec la rencontre des acteurs du développement pour mieux connaître les savoir-faire et les démarches innovantes que caractérisent les projets en cours:

- chantiers de restauration de l'ancienne ville impériale de Djenné, rendue célèbre par sa mosquée construite elle aussi en terre et elle aussi classée au patrimoine mondial de l'Unesco,

- Pays Dogon dont les paysages remarquables et les approches géo-climatiques, et ethnographiques qui en sont faites, ou encore les travaux de l'architecte Fabrizio Carola qui ont été récompensés successivement par le prix Aga Khan et le Global Award for Sustainable architecture, rendent en tout cas la découverte in situ, indispensable.

Ikos consultant construit et diffuse une offre de formation auprès des professionnels de l'aménagement de l'espace en matière d'architecture, d'urbanisme et de développement durable sous la forme de voyages d'études. Les approches des projets et des territoires sont ainsi communiquées in situ et bien souvent avec leurs auteurs. Elles invitent à la réflexion sur les méthodes et le sens des initiatives qui sont prises au regard de leurs contextes. Les échanges entre amateurs d'architecture et professionnels de tous horizons, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entrepreneurs, tirent parti des retours d'expériences des usagers et professionnels invités à témoigner. L'amélioration des compétences et connaissances vise à mieux répondre notamment aux enjeux environnementaux au plan local et planétaire.

Gilles GARB Y

IKOS consultant

tél .: 09 77 71 97 54 Fax .: 03 80 35 57 81

siège social : 83,rue Berbisey 21000 Dijon . sarl au capital de 2000 €

n°SIRET : 49050204400020 code APE 7111Z .TVA intracommunautaire : FR 42490502044

Déclaration d'activités enregistrées sous le numéro 52 44 05418 44 auprès du préfet de région de Pays de la Loire

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



C'est avec Ali Inogo DOLO, maire de Sangha, guide professionnel, avec Gilles GARBY qui organisa et accompagna déjà en 2008 un stage analogue dans cette région, et, selon un programme établi avec le concours de Adrian ROSNER, architecte français, enseignant à l'EIVP et animateur d'une ONG oeuvrant en Pays Dogon, que vous pourrez découvrir l'architecture et ses enjeux, au fil des visites et des échanges avec les professionnels:

-auteurs et porteurs de projets de développement, de constructions, et de chantiers expérimentaux supports de formation d'apprentis qui interviennent dans cette région: responsables de Missions Culturelles respectives de Bandiagara et de Djenné, représentants de « CRATerre-ENSAG », « Acroterre », « Djenné Patrimoine »; pour découvrir les aspects techniques, écologiques et ethno-architecturaux de l'aménagement et de la construction

Un dossier présentant les projets et problématiques caractérisant les enjeux de développement, d'aménagement et de construction étudiés sur place, est remis à chaque participant

Il s'agit enfin et surtout d'un périple à travers un paysage et auprès de peuples qui ne peuvent vous laisser indifférents.

Photos © Adrian Rosner

DIMANCHE 12 DECEMBRE 2010

DÉPART AÉROPORT PARIS CDG

6h00 environ. Rendez vous des participants à l'aéroport CDG Horaires précisés quelques jours avant le départ
Arrivée prévue en fin de matinée à l'aéroport de Mopti Sévaré/ Départ pour Mopti
Déjeuner libre sur le port de Mopti
Départ pour Djenné
Passage du bac sur le Bani
Installation, dîner et nuit à l'hôtel Maafir de Djenné
marché hebdomadaire; Installation et déjeuner à l'hôtel Maafir. Visite de la ville et des musées
Dîner et nuit à l'hôtel Maafir

LUNDI 13 DECEMBRE 2010

MOPTI-DJENNÉ

Petit déjeuner à l'hôtel Maafir de Djenné
Marché hebdomadaire;
Visite de la ville et des musées
Déjeuner en ville
Visite de la ville et des musées
Dîner et nuit à l'hôtel Maafir

MARDI 14 DECEMBRE 2010

DJENNÉ



Petit déjeuner à l'hôtel Maafir
Visite d'un chantier de restauration d'une maison en terre avec un maçon
Déjeuner en ville
Visite (sous réserve) de l'intérieur de la grande mosquée
Dîner et nuit à l'hôtel Maafir

Grande Mosquée de Djenné

photo © Gilles Garby

MERCREDI 15 DECEMBRE 2010

Pays Dogon: NANDO. NIONGONO. BANDIAGARA



Petit déjeuner à l'hôtel Maafir à Djenné
Départ pour le Pays Dogon
Passage du bac sur le Bani
Village de Nando, village de Niongono / pique nique en route
Dîner et nuit à l'hôtel Kambary à Bandiagara.

Mosquée de Nando

La mosquée en terre de Nando fut construite en une nuit selon la légende.

photo © Adrian Rosner



Village de Niongono:
village perché dans le Piniari, habitat défensif; les maisons forment des blocs compacts. photo © Adrian Rosner

Hôtel Kambary.

1997-1999.

Fabrizio Carola. architecte



Jeudi 16 DECEMBRE 2010

Falaise du Pays Dogon : KANI KOMBOLE.ENDÉ



Petit déjeuner à l'hôtel Kambary
Départ pour Endé. Début de la randonnée à pieds en haut de la falaise; descente sur Kani Kombolé; pique nique; randonnée vers Endé.
Dîner dogon et nuit au campement de Endé.

Village de Kani Kombolé:

Village au pied de la falaise, belle mosquée en banco

Village de Endé

L'un des plus beaux sites au pied de la falaise; «capitale» du bogolan. photo © Adrian Rosner

VENDREDI 17 DECEMBRE 2010 Falaise du Pays Dogon



Indélou. Photo © Adrian Rosner

Petit déjeuner au campement de Endé
Départ pour Indélou, court et spectaculaire moment d'escalade pour arriver sur le plateau/pique nique
Poursuite de la randonnée pour Benematwo
Visite d'une école avec le concours de la mission culturelle de Bandiagara et de CRATerre
Dîner et nuit au campement de Benematwo.

Village de Indélou

Indélou à garder l'intégralité de son patrimoine architectural

Village de Bénématwo

Village formé de 3 quartiers: animiste, chrétien et musulman



Centre de médecine traditionnelle de Bandiagara (1998-2000) Fabrizio Carola, architecte.

Photo © Jana Revedin

SAMEDI 18 DECEMBRE 2010 BANDIAGARA. SONGO

Petit déjeuner au campement de Bénématou
Départ en 4x4 pour Songo via Bandiagara
Déjeuner à Bandiagara
Visite des réalisations de Fabrizio Carola
Dîner et nuit au campement de Songo

Palais d'Aguibou Tal

architecture de terre

Centre régional de médecine traditionnelle de Bandiagara

Architecture de pierres

Bandiagara. 1998-2000

Architecte: Fabrizio CAROLA

Centre culturel et social de Bandiagara

Architecture de pierres

Bandiagara. 2008-2010

Architecte: Fabrizio CAROLA

DIMANCHE 19 DECEMBRE 2010

MOPTI

Petit déjeuner au campement de Songo
Peintures rupestres sur l'un des plus importants site de circoncision. Retour sur Mopti
Visite à Mopti, de la mosquée (extérieur), du marché des antiquaires
Déjeuner libre
Visite en pirogue de villages bozos
Dîner à l'hôtel «La Maison Rouge».
Transfert à l'hôtel «Y a pas de problème» en attente du départ pour l'aéroport de Sévaré-Mopti
Décollage prévu dans la nuit /horaires précisés quelques heures avant le départ



Fluve Niger à Mopti . Photo © Adrian Rosner

LUNDI 20 DECEMBRE 2010

MOPTI-PARIS CDG

Arrivée à l'aéroport de Paris CDG dans la nuit du dimanche au lundi. Horaires précisés quelques heures avant le départ

ARCHITECTURES DURABLES

Ville de Djenné et Pays Dogon au Mali



STAGE DE FORMATION INTERPROFESSIONNELLE

DU 12 AU 20 DECEMBRE 2010

b

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avant le 21 novembre 2010

Nom* Prénom

Profession

Adresse

Téléphone

Télécopie

E.mail

Facturation à

Téléphone Télécopie E.mail

Je confirme mon inscription au stage de formation interprofessionnelle

• Montant des droits d'inscription comprend le coût pédagogique + les frais annexes par stagiaire ou auditeur libre suivant :

-Les coûts pédagogiques: **465,65€** (dont montant HT : 409,90 € et TVA 19,6% : 55,75 €)

-Les frais annexes à la formation (transfert de Paris à Mopti - Aller Retour en avion et séjour + garantie assistance et assurance annulation) : **1216,35€** en ch.double. **1312,35 €** en ch. individuelle.

Montant total TTC/stagiaire des droits d'inscription (coûts pédagogiques + frais annexes) :

-En chambre double **1682,00 €** x stagiaire(s) = €

-En chambre individuelle (4 nuits) **1778,00 €** x stagiaire(s) = €

- La garantie d'assistance et l'assurance annulation incluses et souscrites auprès d'Europ Assistance

- Je souhaite recevoir un devis et une convention individuelle de formation (cocher)

Au titre de l'inscription je procède à un paiement par mandat administratif ou par chèque correspondant au montant total des frais d'inscription, à établir à l'ordre de **IKOS Consultant à l'adresse suivante :**

IKOS Consultant - 83 rue Berbisey - 21000 Dijon - Tél : 09 77 71 97 54 - Fax : 03 80 35 57 81

Enfin, je certifie avoir pris connaissance des conditions de participation au dos et les accepte toutes.

Fait à le Signature

Votre inscription et son paiement sont à retourner **impérativement avant le 9 novembre 2010 à :**

IKOS Consultant - 83, rue Berbisey 21000 DIJON - Tel : 09 77 71 97 54 - Fax : 03 80 35 57 81 - Email : contact@ikos-consultant.fr

Les annulations individuelles des participants sont prises en compte et entraînent le paiement des frais suivants :

• 100% si l'annulation intervient entre le 21 novembre 2010 et la date du départ.

***Bien préciser le nom qui figure sur votre pièce d'identité présentée et vérifier sa validité**

.Passeport valable 6 mois après votre retour.Vaccin contre la fièvre jaune et carnet de vaccination obligatoires

.Visa pour le Mali : 64 rue Pelleport- 75020 Paris. Tél: 01.48.07.85.85. (délais de 2 jours à 6 jours maximum)

.Transport en 4x4 et marche à pieds (bonnes conditions physiques requises)

.Chambres doubles ou single selon disponibilités dans les hôtels et, hébergement en cases communes en sous groupe dans les campements du Pays Dogon.

Ikos consultant a confié l'organisation du transfert en avion à l'agence de voyage **Point Afrique** (Licence LI 075 00 0080) et l'organisation matérielle du voyage au Mali à l'agence **Mali Expérience Tours** (Licence LI 07/VS/CADSPC-GU)

ARCHITECTURES DURABLES

Ville de Djenné et Pays Dogon au Mali

STAGE DE FORMATION INTERPROFESSIONNELLE

DU 12 AU 20 DECEMBRE 2010



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE FORMATION PROFESSIONNELLE

1 - OBJET

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les actions de formation organisées sous la forme d'un voyage d'études par IKOS Consultant. Ikos consultant, organisateur de la formation sous la forme d'un voyage d'études objet des présentes conditions générales de vente, fait appel à une ou plusieurs agences de voyages pour son organisation logistique. Les agences de voyages retenues par Ikos consultant pour cette prestation sont titulaires d'une licence d'agence de voyage et souscrivent à ce titre une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant l'ensemble des dommages aux biens et aux personnes pouvant survenir lors du voyage.

IKOS Consultant, 83, rue Berbisey 21000 Dijon
Tel : 09 77 71 97 54 / Fax : 03 80 35 57 81.

E.mail : contact@ikos-consultant.fr

Pour être prise en compte, la demande d'inscription doit être accompagnée ou confirmée par un règlement de 100% du montant total correspondant, ou d'une lettre valant commande pour les administrations. Lorsque l'organisme gestionnaire des fonds de formation du stagiaire (FIF PL ou OPCA PL) refuse, pour un motif quelconque, de prendre en charge les frais de l'action de formation, leur règlement incombe au stagiaire ou à l'administration.

2 - INSCRIPTION

Toute inscription nécessite le renvoi du bulletin d'inscription dûment renseigné en ligne sur le site www.ikos-consultant.com ou d'une commande écrite signée sur papier à en-tête, avant le 21 novembre 2010, à :

3 - OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, le stagiaire reçoit une convention de formation simplifiée accompagnée d'un devis. À l'issue des prestations, une facture sera adressée au stagiaire, accompagnée des pièces justificatives (attestation...).

4 - PRIX DE LA FORMATION SOUS FORME DE VOYAGE D'ÉTUDES

PRIX CALCULÉ SUR LA BASE DE 9 PARTICIPANTS

4A - CE PRIX COMPREND D'UNE PART LES PRESTATIONS D'INGÉNIEURIE DE FORMATION

Le prix des stages de formation est celui figurant sur les annonces et les sites internet et, dans le catalogue des tarifs en vigueur au moment de l'inscription. La TVA au taux en vigueur lors du règlement, est à la charge du stagiaire. Le prix de la formation comprend les prestations effectuées par Ikos consultant. Elles portent sur l'ingénierie de formation, la rémunération des auteurs du programme et des intervenants, la remise des documents pédagogiques présentant notamment les opérations visitées.

4B - CE PRIX COMPREND D'AUTRE PART LES PRESTATIONS D'AGENCE(S) DE VOYAGE ET FRAIS ANNEXES À LA FORMATION

Le prix portant sur les frais annexes à la formation comprend :

- 1. Le transport aérien :** Paris / Mopti / Paris en avion sur vol opéré par la compagnie Point Afrique
- 2. Les déplacements effectués lors des visites** et prévus selon le programme, sous réserve de modifications
- 3. Le transport terrestre :** en 4x4 et marche à pieds (bonnes conditions physiques requises)
- 4. L'hébergement au Mali :** 4 nuits en chambre double ou single selon disponibilités dans les hôtels et hébergement. 3 nuits en cases communes en sous groupe dans les campements du Pays Dogon,
- 5. Les repas mentionnés au programme.** 8 petits déjeuners. 4 déjeuners au restaurant, 3 pique nique. 3 dîners à l'hôtel. 3 dîners en campement Dogon.
- 6. La garantie d'assistance** souscrite auprès d'Europe Assistance pour toute inscription qui a lieu un mois avant la date de départ
- 7. La garantie annulation et bagages** souscrite auprès d'Europe Assistance pour toute inscription qui a lieu un mois avant la date de départ

Le prix portant sur les frais annexes à la formation ne comprend pas :

- a. Les boissons non comprises dans les menus
- b. Les dépenses personnelles
- c. Les frais de visa qui s'élèvent à 70 €+ réexpédition du passeport : 25€

• Modifications de programme ou de prix :

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'intervenir certaines visites ou prestations en fonction des aléas de dernière heure et dans le souci d'accroître l'intérêt pédagogique de la formation.

Les prix des honoraires des intervenants des pays d'accueil et des frais annexes à la formation sont basés sur les cours des changes à la date à laquelle la proposition est négociée. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la fluctuation des tarifs aériens, et des taxes d'aéroport, du nombre de personnes inscrites, du prix des prestations terrestres, du taux de change et des disponibilités à la date de confirmation.

• Demandes individuelles

Le forfait négocié dans le cadre de « tarifs groupes » pour les voyages ne pourra faire l'objet d'aucune modification d'itinéraire, d'horaire ou de contenu de la part du stagiaire. Toute formation organisée sous la forme d'un voyage d'études interrompue ou abrégée, ou toute prestation de formation ou prestation terrestre non consommée du fait du stagiaire, pour quelque cause que ce soit, ne pourra pas être partiellement ou totalement remboursée.

5 - REPORT / ANNULATION

Du fait de IKOS Consultant

IKOS Consultant se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, de reporter ou d'annuler une session de formation. Dans ce cas il informe le stagiaire dans les plus brefs délais. Selon les choix du stagiaire, IKOS Consultant reporte l'inscription à la prochaine session de formation ou rembourse intégralement les sommes perçues. Le stagiaire ne peut prétendre à aucune indemnité pour quelques causes que ce soit du fait de l'annulation ou du report d'une session de formation.

Du fait du stagiaire

Les demandes individuelles d'annulation sont prises en compte selon les conditions précisées dans le bulletin d'inscription. IKOS Consultant, conformément aux dispositions de l'article L 920.9 du code du travail, se réserve la possibilité de retenir sur le coût total de l'action de formation, la fraction correspondant aux dépenses qu'il a effectivement exposées ou engagées en vue de la réalisation de ladite action de formation.

6 - RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de différend quant à l'exécution d'une action de formation, IKOS Consultant et le stagiaire s'engagent à rechercher un règlement amiable. À défaut d'accord, le différend sera soumis à l'appréciation du Tribunal de Grande Instance de Dijon.

Organisateur de la formation sous forme de voyage d'étude : IKOS CONSULTANT - 83 rue Berbisey - 21000-DIJON SARL au capital de 2000 €.
N° SIRET : 49050204400020 - Code APE : 7111Z - TVA Intercommunautaire : FR 424905020044

Déclarations d'activités de formation enregistrées sous le numéro 52 44 05418 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat